

## PASSATION ET GESTION DES MARCHES DE MAITRISE D'ŒUVRE

### ■ Objectifs opérationnels

Identifier les limites de prestation et de gestion des interfaces entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et les entreprises  
Appliquer les procédures de passation des marchés de maîtrise d'œuvre dans le secteur de la construction (domaine bâtiment et infrastructure en neuf et en réhabilitation)  
Gérer leur mise en oeuvre  
Anticiper les contentieux  
Examiner des cas concrets (modèle de marché de maîtrise d'œuvre de la Commission Centrale des Marchés CCM, autres modèles)

### ■ Public Concerné

Maîtres d'ouvrage publics et privés  
Maîtres d'œuvre publics et privés  
Architectes  
Assistance maîtrise d'ouvrage (AMO)  
Chefs de projet  
Rédacteurs et gestionnaires de marchés

### Durée

**14.00** Heures                      **2** Jours

### ■ Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

### ■ Parcours pédagogique

#### Contexte législatif et réglementaire

- Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre
- Loi Maîtrise d'Ouvrage Publique (MOP)
  - Champ d'application de la loi MOP
  - Exceptions à l'application de la loi MOP
- Autres législations et textes
  - Loi sur l'architecture
  - Propriété littéraire et artistique
  - Code des Marchés Publics
  - Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) Prestations intellectuelles
  - CCAG Travaux

#### Contrat de maîtrise d'œuvre

- Concours d'architecture et autres modes de mise en concurrence
- Mentions obligatoires du contrat de maîtrise d'œuvre
- Contenu de la mission – la mission de base et la mission témoin
- Modalités de rémunération
- Engagements sur le respect des coûts de construction
  - Cadre légal
  - Systèmes habituellement pratiqués
- Délais, coordination, pénalités, suspension et ajournement
- Caractère itératif : adéquation programme / projet
- Assurances et responsabilités
- Autres clauses usuelles

#### Analyse détaillée du contenu des missions et suivi du contrat

- Comparaison des missions dans le domaine bâtiment et dans le domaine infrastructure, en neuf et en réhabilitation
  - Dossiers d'études et les autorisations administratives
  - Mise en concurrence et attribution des marchés de travaux
  - Phase de réalisation
  - Assistance au maître d'ouvrage pour la réception et la garantie de parfait achèvement
- Limites de prestations et gestion des interfaces

- Périmètre de la mission et devoir de conseil
- Interface maître d'ouvrage / maître d'oeuvre : importance des données d'entrée
- Interface entreprise / maître d'oeuvre : l'élaboration des documents d'exécution
- Déroulement de l'opération

#### **Audit de contrats / Études de cas**

- Modèle de marché de maîtrise d'oeuvre de la Commission Centrale des Marchés (CCM)
- Modèle de contrat d'architecte de l'Ordre des Architectes
- Autres modèles

#### **Passation des marchés**

- Concours
- Autres modes de mise en concurrence

## ■ Méthodes et moyens pédagogiques

### **METHODES PEDAGOGIQUES**

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'études de cas et de partages d'expériences.

Les études de cas portent sur l'audit de contrat d'un marché de maîtrise d'oeuvre de la Commission Centrale des Marchés (CCM), d'architecte de l'Ordre des Architectes.

Des séquences pédagogiques individuelles sont prévues selon les éventuels besoins de chaque bénéficiaire.

### **RESSOURCES PEDAGOGIQUES**

Le support de cours et une documentation complémentaire sont remis sur clé USB lors de la formation.

### **MOYENS TECHNIQUES**

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement multimédia animé par l'intervenant ainsi que de ressources multimédia.

## ■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant formateur qualifié est ingénieur BTP ou directeur de travaux.

## ■ Méthodes et modalités d'évaluation

### **EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES**

Cette évaluation est réalisée en fin de formation sur la base d'un questionnaire.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

### **MESURE DE LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES**

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

## ■ Modalités d'Accessibilité

Le lieu de la formation est accessible aux personnes à mobilité réduite

## ■ Tarifs

**Inter (Par Stagiaire) : 1 225.00 € HT**

**Intra (Par Jour) : Nous consulter**



**Contactez-nous !**

**Véronique BOUDRY**  
Coordonatrice Formation

**Tél. : 0130852490**  
**Mail : v.boudry@groupeginger.com**